

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SST : Le sauveteur secouriste du travail «SST» est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers gestes de secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise. Ses compétences doivent être actualisées régulièrement et font de ce salarié un acteur de la prévention et de la sécurité dans son entreprise.

Objectifs : Accessible à tout salarié, cette formation permet d'être capable de maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours adaptés : mettre en sécurité une victime, stopper une hémorragie, intervenir face à un étouffement, utiliser un défibrillateur cardiaque, réaliser une réanimation cardio-pulmonaire etc..
Sensibilisé à la sécurité, le salarié SST sera également capable de repérer les situations dangereuses, de savoir comment passer l'alerte et relayer des informations, et, enfin, de participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection en faveur de ses collaborateurs au sein de son entreprise.

Programme :

- Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail
- Protéger
- De Protéger à Prévenir
- Examiner
- Alerter ou faire Alerter
- De faire Alerter à Informer
- Secourir

Durée :

- 12H00 à 14h00 pour 10 participants.
- *Durée variable selon l'effectif total et contenus pédagogiques.*

Nombre de participants :

- Effectif de 4 à 14 participants.

Matériels de formation :

- Matériel de simulation : mannequin, défibrillateur de formation, vidéoprojecteur, plan d'intervention SST et pictogrammes SST.

Conditions de participation :

- Accessible à toute personne qui souhaite au sein d'une entreprise, se former aux gestes de premiers secours et participer à la prévention des accidents du travail.

Validation :

- Certificat SST délivré par notre organisme de formation.
- *Sous réserve de réussite à la formation.*

Tarif :

- 130 € par personne.
- 1100 € pour 10 personnes